



Vivre le paysage de la Champagne crayeuse

Les enjeux d'une approche paysagère pour un développement durable du territoire

Document adressé aux élus du territoire
de la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole

DOCUMENT PROVISOIRE - VERSION AVRIL 2021



Directeur de la publication

Julien VALENTIN, Président de la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole

Directeur de la rédaction

Éric CITERNE

Coordination

Marie SARO

Conception et rédaction

Valentin PINSOLLES

Contribution

Renaud MIELCAREK

Kathy KILIAN

Date de publication

Avril 2021

Contact Communauté de Communes de la Moivre à la Coole

contact@ccmoivrecoole.fr

Photographies, crédits photos

CCMC, AUDC, Noun project

Bibliographie

- La définition du paysage utilisée en page 6 est issue de la **Convention Européenne du paysage de 2000**, écrite à Florence
<https://www.coe.int/fr/web/landscape>
- **Atlas des paysages de la région Champagne-Ardenne** écrit par MM. Girardin, Massot et Soucat, paysagistes, date de publication juillet 2002
<https://side.developpement-durable.gouv.fr/Default/digital-viewer/c-227477>
- **Charte éolienne des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne**, réalisée par l'Agence d'Urbanisme de Reims en collaboration avec la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, date de publication février 2018
<https://www.syndicatdepart.fr/images/pdf/actualites/Charte-olienne-2018-LIGHT2.pdf>



Le paysage est défini « comme une zone ou un espace, tel que perçu par les habitants du lieu ou les visiteurs, dont l'aspect et le caractère résultent de l'action de facteurs naturels et/ou culturels (c'est-à-dire humains) » selon la convention européenne du paysage de Florence.

La prise en compte du paysage dans le devenir de notre territoire est essentielle car elle permet de définir et de partager une identité et par conséquent de mieux articuler les besoins et les spécificités du territoire à différentes échelles (temporelle et spatiale).

Ce document présente les principales caractéristiques du paysage du Pays de Châlons-en-Champagne et les intérêts d'intégrer une approche paysagère dans l'aménagement et la gestion du territoire.

Mode d'emploi du guide de lecture

La Communauté de Communes de la Moivre à la Coole (CCMC) souhaite traiter des aspects qualitatifs au sein de son territoire. Pour cela, son paysage doit être abordé.

Une étude paysagère a déjà été réalisée dans le cadre d'un diplôme de paysagiste concepteur en collaboration avec l'ENSAPL & l'AUDC51 en juin 2020. Le thème de ce diplôme était "la réhabilitation de carrières de craies dans un réseau de valorisation des paysages de la Champagne Crayeuse". Par le biais de cette étude, un questionnaire a été relayé à tous les élus de la CCMC pour les interroger sur leur paysage : "QUEL EST VOTRE PAYSAGE ?". Peut-être y avez-vous participé ?

C'est donc dans la suite logique de cette première approche paysagère que ce guide se place. Il permet de mieux comprendre et de mieux regarder le paysage de la CCMC. Il décompose les différents éléments du paysage de votre territoire afin de mieux le prendre en compte et de le valoriser dans les futurs documents d'urbanisme.

Ce guide est composé de plusieurs parties :

- La première partie (**en jaune**) présente la notion de paysage et pourquoi il est important de le valoriser au sein de chaque territoire.
- La deuxième partie (**en vert très clair**) est dédiée au grand paysage de la CCMC et à l'unité paysagère à laquelle il appartient.
- La troisième partie (**en vert kaki**) est aussi consacrée aux enjeux du paysage de la CCMC.
- La quatrième partie (**en vert foncé**) aborde la thématique des villages et de leurs différentes composantes en lien avec le paysage.
- La dernière partie (**en orange**) est dédiée à la conclusion et au glossaire pour aider à mieux aborder certains termes.

Légende des pictogrammes



Bulle « définition »

Sommaire



Pourquoi étudier le paysage ?



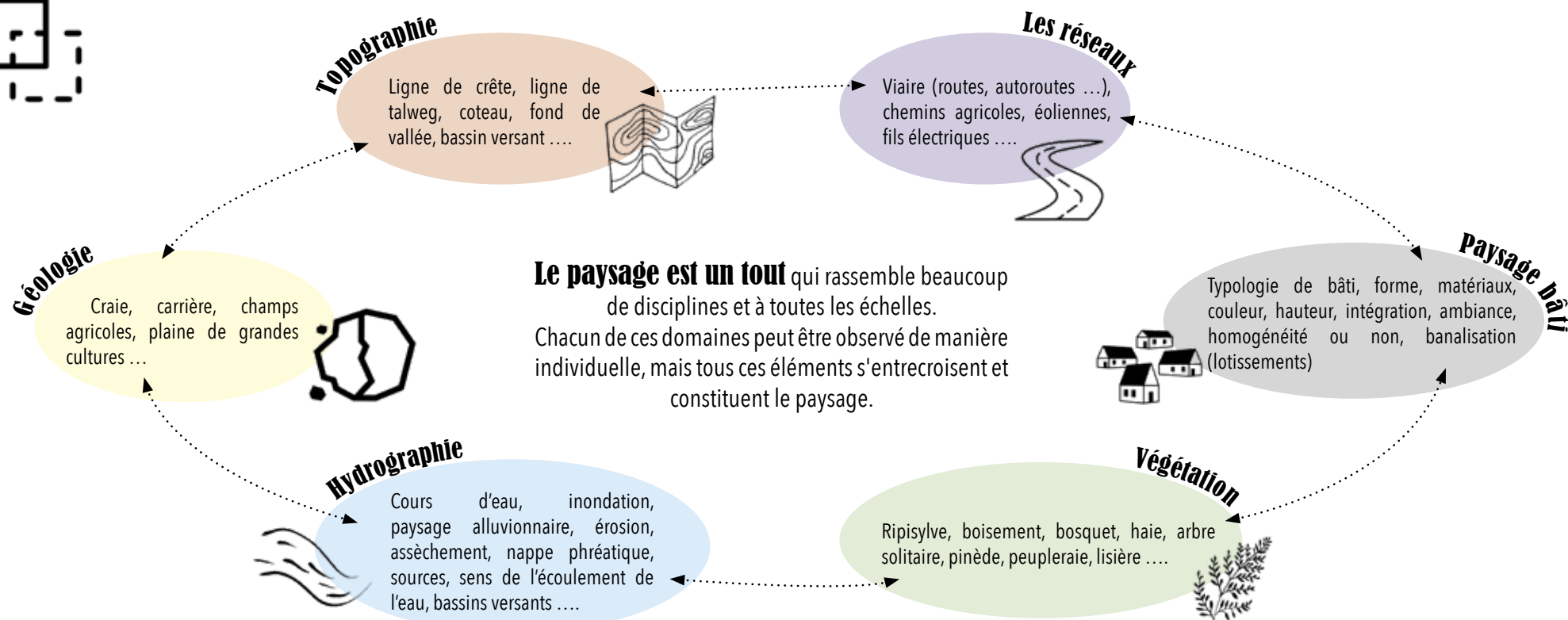
?

Une définition de paysage aujourd'hui largement partagée, est celle contenue dans la Convention européenne du paysage, adoptée à Florence, en octobre 2000 :

« Le terme paysage est défini comme une zone ou un espace, tel que perçu par les habitants du lieu ou les visiteurs, dont l'aspect et le caractère résultent de l'action de facteurs naturels et/ou culturels (c'est-à-dire humains).

Cette définition tient compte de l'idée que les paysages évoluent dans le temps, sous l'effet des forces naturelles et de l'action des êtres humains. Elle souligne également l'idée que le paysage forme un tout dont les éléments naturels et culturels sont considérés comme simultanés. »

Le paysage touche à de nombreux domaines ...





Pourquoi est-il important de tenir compte du paysage ?

Renforcer et préserver la biodiversité (analyse qualitative et quantitative des continuités...)

Flore



Faune



Biodiversité



Définir l'identité d'un territoire et par conséquent agir sur la qualité du cadre de vie



En tant qu'élue(e), pourquoi peut-il être utile d'intégrer le paysage dans les projets ?



Anticiper les évolutions à court et à long terme (plantation d'espace boisé, nouvelles plantations au sein de la commune, remembrement agricole ..)

Régler des problèmes actuels sur le territoire (érosion, mauvaise intégration de certains bâtiments ...)



Améliorer l'image du village (sa silhouette, son attrait ..) et mieux l'intégrer dans le paysage

Améliorer le cadre de vie des habitants à l'intérieur des villages (attraction, potentiel démographique, qualité visuelle et intelligente des aménagements ..)



Quels sont les outils à ma disposition pour comprendre le paysage de mon territoire ?

Les ouvrages et les études existants : l'Atlas des paysages de la Champagne-Ardenne, la charte paysagère des éoliennes...

Les outils réglementaires : les documents d'urbanisme, les inventaires environnementaux (ZNIEFF, Natura 2000), les sites inscrits ou classés...

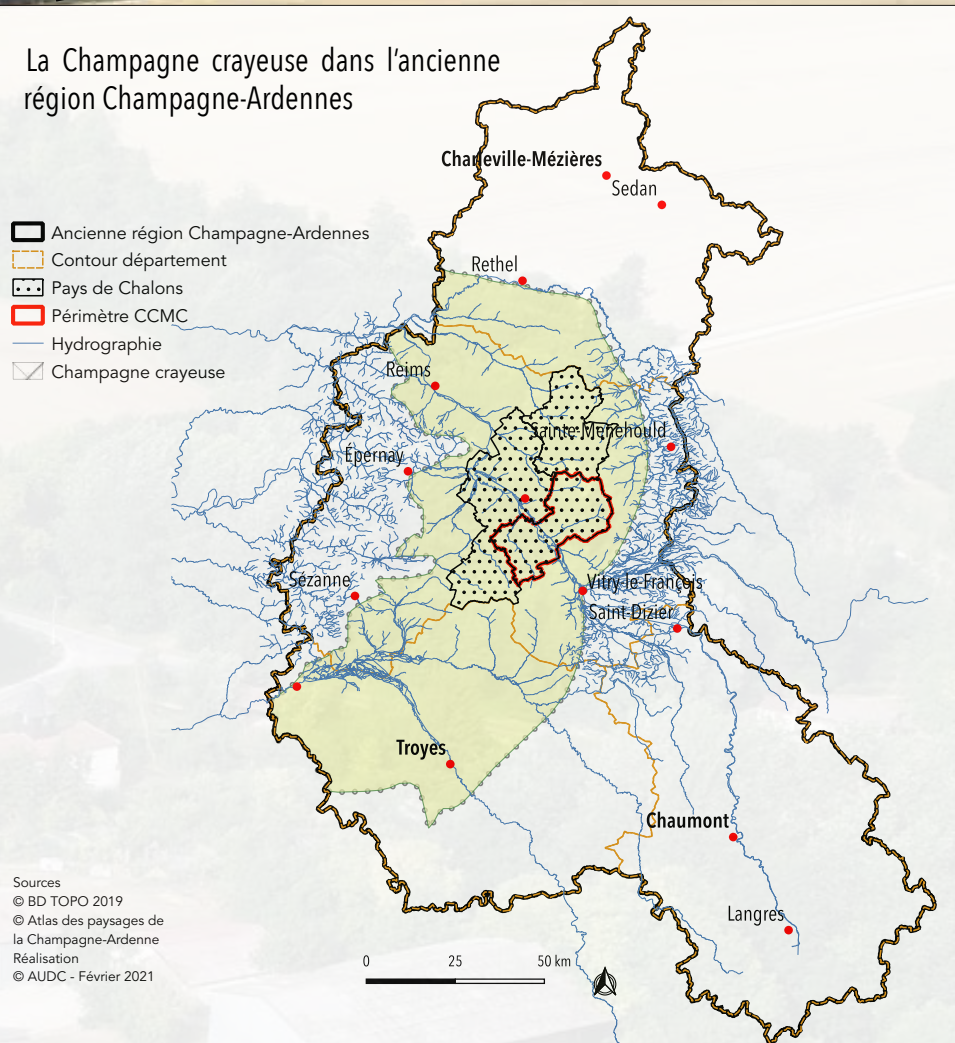
Les partenaires : PNR (Parc Naturel Régional), DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), DDT et DDTM (Direction Départementale des territoires - et de la Mer), Agence d'Urbanisme, PCE (Paysagiste Conseil d'état)...



Photographie aérienne au dessus de la commune de Faux-Vésigneul. © CCMC.

Le paysage de la CCMC : un paysage de grandes cultures entrecoupé de quelques vallées

La Champagne crayeuse dans l'ancienne région Champagne-Ardennes



La Communauté de Communes de la Moivre à la Coole fait partie d'une grande unité paysagère caractéristique de ce territoire : **la Champagne crayeuse**.

Elle est caractérisée par de grands champs nus, étalés sur de basses collines modelées dans la craie.

Ces plaines laissent apparaître les traits caractéristiques de ce sol si particulier : la craie. Elle est visible dans le paysage grâce aux différents chemins d'exploitations agricoles, aux carrières ainsi que sur certaines parcelles laissées nues en hiver. Elle donne ce caractère si spécifique à cette entité paysagère et influe directement sur les modes de cultures qui façonnent ce paysage-là.

?

Les **unités paysagères** sont des espaces homogènes en termes d'éléments de composition, motifs paysagers, structures paysagères, ambiances, perceptions et représentations sociales.

C'est quoi la Champagne crayeuse ?

À l'origine de tout : le sol

Le sous-sol est composé de craie, une roche calcaire sédimentaire d'origine marine et très friable. Elle s'est formée il y a 100 millions d'années lorsque la région était recouverte par la mer. Cette friabilité a donné lieu à une faible topographie modelée par les éléments (vent, pluie, érosion ...). Au fil du temps, ces aléas climatiques ont façonné le paysage tel que nous le connaissons aujourd'hui, en aplanissant petit à petit ces terres crayeuses.



Un sol spécifique, la craie

Carrières - chemins d'exploitations - blancheur

Où voit-on la craie dans le paysage ?

• Dans les carrières



• Sur les chemins d'exploitations



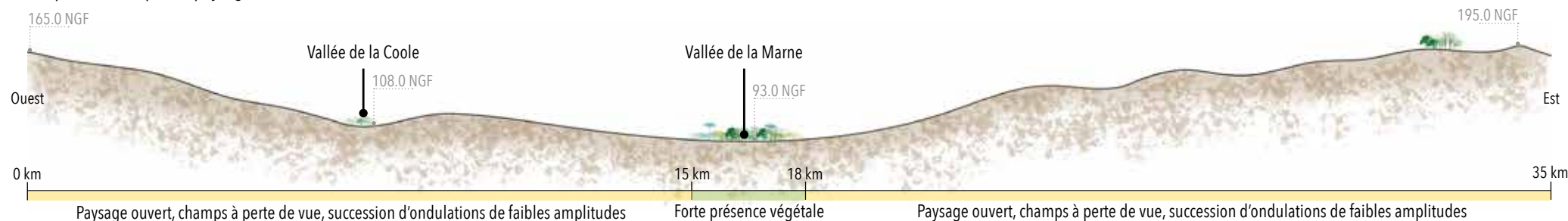
• Dans les champs



Photographie aérienne au-dessus de la commune de Mairy-sur-Marne. © CCMC.

Un paysage ouvert nuancé par la présence de vallées

Coupe schématique du paysage de la CCMC d'ouest en est



Les éléments de verticalité

D'origine naturelle (végétation) et humaine (ligne électrique - éolienne)

Une plaine dominée par l'activité agricole

La Champagne crayeuse c'est :

- un **paysage ouvert** sur environ 6 600 km²
- des **parcelles de cultures de 10 à 50 hectares**
- **moins de 5% de boisements** sur le territoire
- un **relief très peu prononcé**



Cela se reflète dans le paysage par :

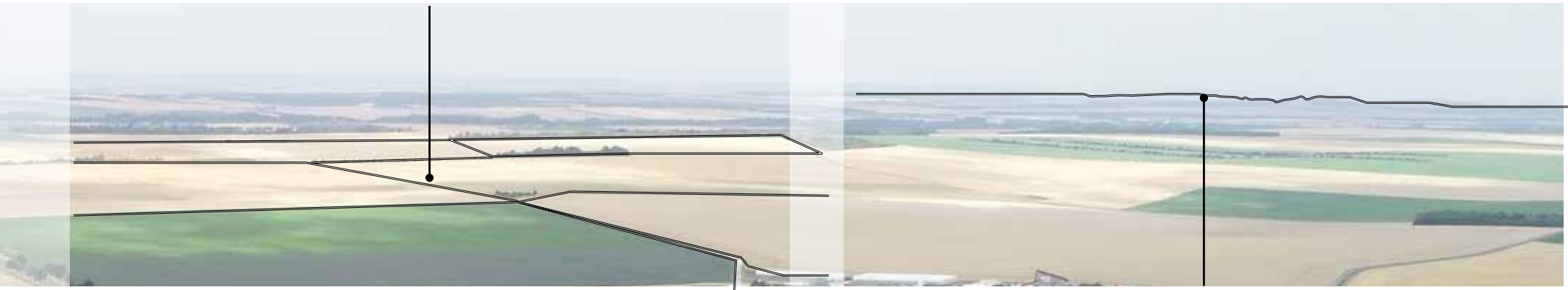
- un paysage soumis au rythme des cultures (saisons, couleurs ...)
- des horizons à perte de vue
- une absence de haies qui ne freinent plus les eaux de ruissellement (érosion, coulée de boue ..)
- une opposition entre un espace ouvert et des espaces boisés le long des cours d'eau



Un paysage de grandes cultures



Grands champs uniformes et souvent rectangulaires

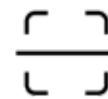


Un paysage d'horizon

Les différents petits vallonnements s'entrecroisent sans être visibles



Paysage d'horizon © Valentin Pinsolles



Prévalence des horizons

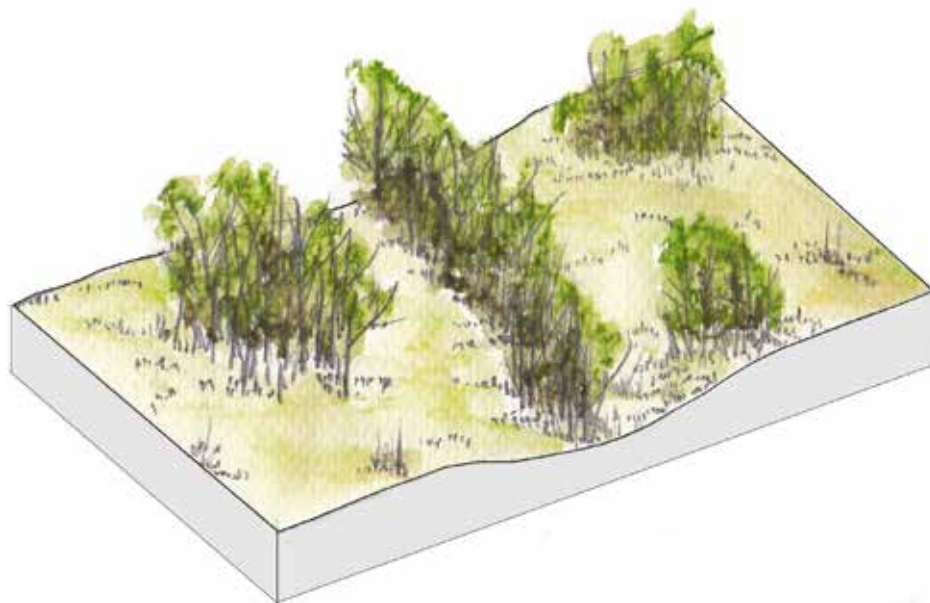
Lignes sans fin - vue lointaine -
vallonnements successifs

Une distinction nette entre ciel et terre

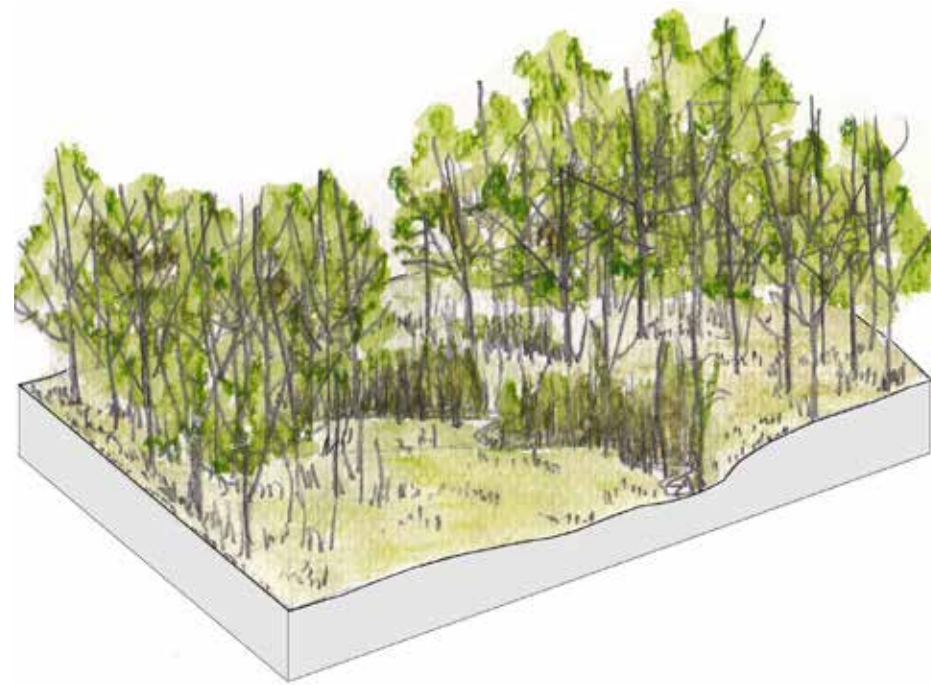
Un paysage qui a évolué

Avant de devenir le paysage agricole que nous connaissons aujourd'hui, le paysage s'est transformé selon les besoins des hommes :

À l'origine, un paysage de savarts*



Paysage de forêts

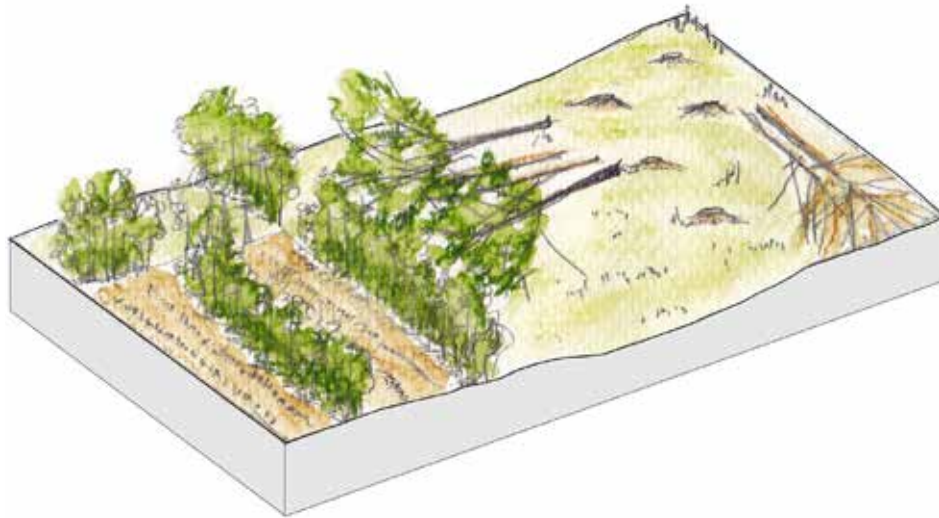


Au fil du temps, le paysage de la Champagne crayeuse, a subi plusieurs évolutions. « Couverte, à l'origine, d'un paysage ouvert de steppes herbeuses appelées "savarts" »¹. Ces pelouses calcaires étaient particulièrement parcourues par les moutons.

¹ Issue de l'Atlas des Paysages de la région Champagne Ardenne, 2001, p7 (version web). Idem pour toutes les citations entre guillemets dans cette double page.

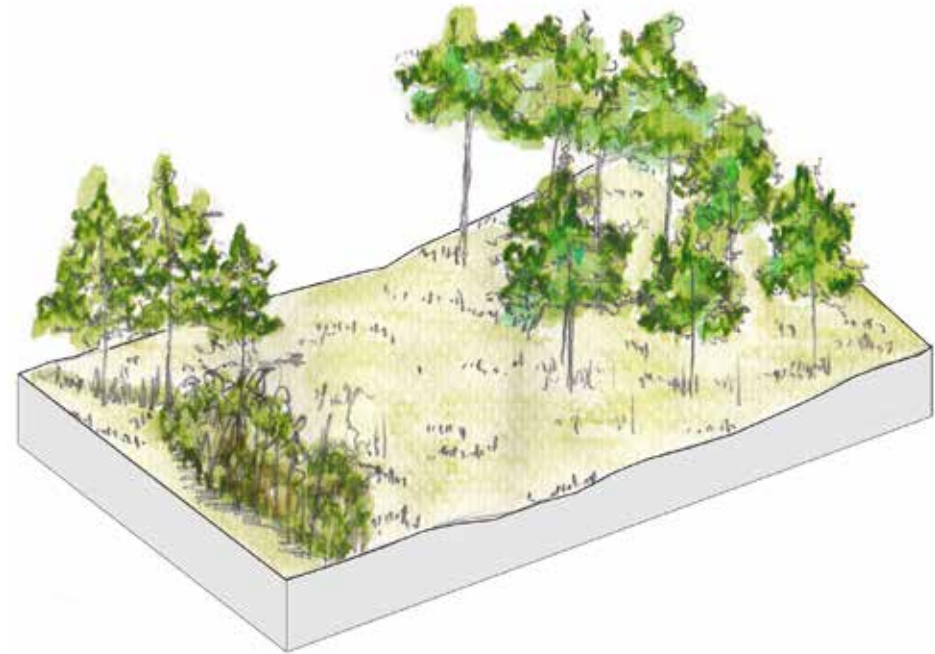
Puis « s'est transformé en une végétation arborée, au quaternaire. ». Cette végétation était essentiellement composée de feuillus : chênes, ormes, hêtres, tilleuls.

L'époque du grand défrichement



« Du Moyen-Âge au XVII^{ème} siècle, la Champagne crayeuse, grâce à ses sols légers et faciles à travailler, est devenue une région agricole importante. Le défrichement des forêts, débuté par les Romains, s'est poursuivi durant des siècles. ».

La « Champagne pouilleuse »



« L'essor de nouveaux outils, permettant d'exploiter des terres plus lourdes et plus fertiles, a provoqué un abandon progressif de ces sols crayeux, laissant la "Champagne pouilleuse", pratiquement sans ressources, retourner aux savarts. Considérée comme pauvre, elle fait l'objet, au XIX^{ème} siècle, d'un important reboisement (principalement des résineux) atteignant 25 à 30% du territoire. ».

Pylône électrique
Rare verticale dans cet
horizon lointain

Châlons-en-Champagne

L'activité agricole qui domine le paysage
Des champs à perte de vue

Photographie sur la commune de Chepy. © AUDC51

Les enjeux à l'échelle du grand paysage

Quelques rares
entités végétales

Chemin d'exploitation
Craie blanche qui ressort
du paysage

Cette partie du guide traite des grands enjeux du paysage (biodiversité, production d'énergie, etc.) mais qui concernent directement le territoire intercommunal. Les thématiques qui y sont définies posent question dans ce paysage d'horizon agricole.

?

La **notion de grand paysage** se réfère à une échelle territoriale bien plus ample. Elle s'attache à des thématiques qui concernent le territoire de la CCMC mais qui ont un lien à plus grande échelle. Elle ne s'arrête pas seulement aux limites visuelles d'un lieu mais s'étend à l'ensemble d'un contexte significatif.

Paysage et biodiversité : un équilibre à trouver entre continuité et biodiversité

Qu'est-ce que la trame verte ?

La trame verte comprend tous les espaces végétalisés (forêt, espace agricole, prairie, jardin...) et tous les aménagements réalisés aux abords des axes de déplacements (route, piste cyclable...).

Vous avez dit « trame verte et bleue » ?

Pour observer la trame verte et bleue dans le paysage, il suffit de regarder où il y a de la vie animale ou végétale. La trame verte et bleue (TVB) est un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE) ainsi que par les documents de planification de l'Etat et des collectivités territoriales.

A l'intérieur de ces espaces, la faune et la flore peuvent se déplacer et réaliser leur cycle de vie (reproduction, alimentation, abri...).

La trame verte et bleue ... aux services des habitants

La préservation des continuités écologiques et plus largement de la biodiversité contribue au maintien des services rendus par les écosystèmes : épuration des eaux, fertilité des sols, pollinisation, prévention des inondations, régulation des crues, amélioration du cadre de vie... Elle contribue à l'amélioration de la qualité et la diversité des paysages. L'ensemble de ces bienfaits participe à la qualité de vie et à l'attractivité des territoires.

C'est quoi un corridor écologique ?

Les corridors écologiques assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie (cours d'eau, ripisylves, zones humides, haies, bosquets, forêts ...).

Qu'est-ce que la trame bleue ?

La trame bleue est composée de tous les espaces en lien étroit avec la présence de l'eau : le lit des rivières, les zones humides, les mares

C'est quoi un réservoir de biodiversité ?

Les continuités écologiques sont constituées de réservoirs de biodiversité, en d'autres termes des secteurs relativement étendus où des espèces animales ou végétales peuvent effectuer leur cycle de vie (forêt, lac ...).

Carrière de craie réhabilitée

Ripisylve

Cours d'eau

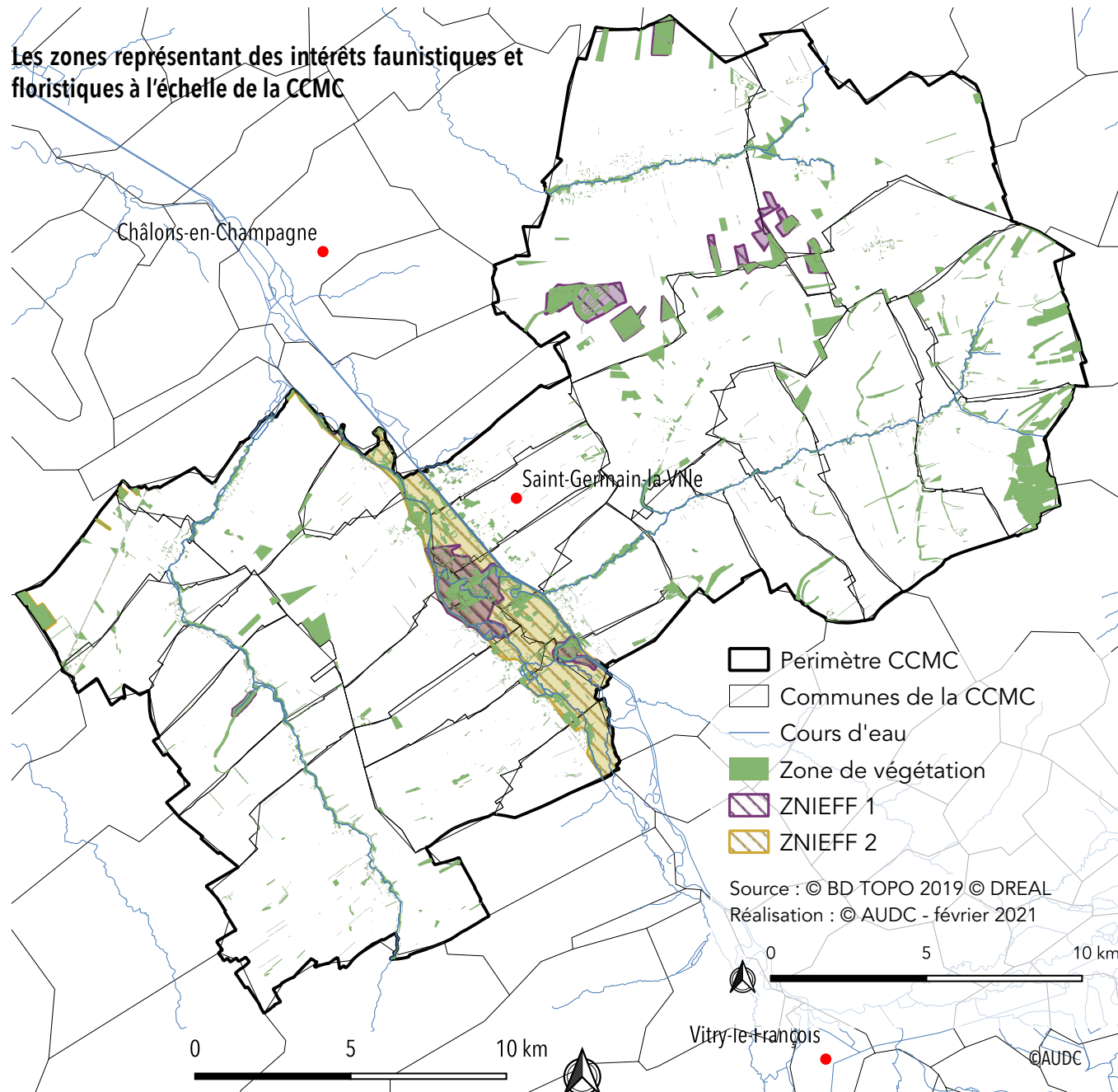
Zone humide

Haie

Boisement

Petits bosquets

Les enjeux concernant le paysage de la "Champagne crayeuse"



Les principales zones de végétation se situent autour des cours d'eau. Le plus important couloir végétal se situe le long de la Marne et scinde ce paysage agricole en deux parties. Il est d'ailleurs répertorié au rang de ZNIEFF2, montrant son intérêt écologique au sein de la CCMC.

Les affluents de la Marne (la Coole, la Moivre et la Vesle) constituent également de petits corridors écologiques grâce à leur ripisylve. Quelques boisements et petits bosquets dissimulés au travers du paysage constituent des petits corridors écologiques.

D'un point de vue paysager, ces espaces boisés constituent des fronts végétaux. Ils donnent un arrière plan à ce paysage d'horizon.

?

ZNIEFF 1 : espaces homogènes écologiquement, définis par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou d'habitats rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel régional. Ce sont les zones les plus remarquables du territoire.

ZNIEFF 2 : espaces qui intègrent des ensembles naturels fonctionnels et paysagers, possédant une cohésion élevée et plus riches que les milieux alentour.

Paysage et risques naturels

Les risques naturels dans le paysage sont pour la plupart liés à la topographie. Bien que le relief du territoire intercommunal soit peu abrupt, il n'est pas rare d'observer des coulées de boues ou du ravinement suite à des intempéries.

Les ruissellements des eaux de pluie engendrent l'érosion des sols, qui peut causer des problèmes à l'activité agricole, au rendement, mais aussi aux habitants ...

Bien observer le paysage peut permettre de repérer les endroits à risques.

Les facteurs qui peuvent aggraver l'érosion sur le territoire de la CCMC



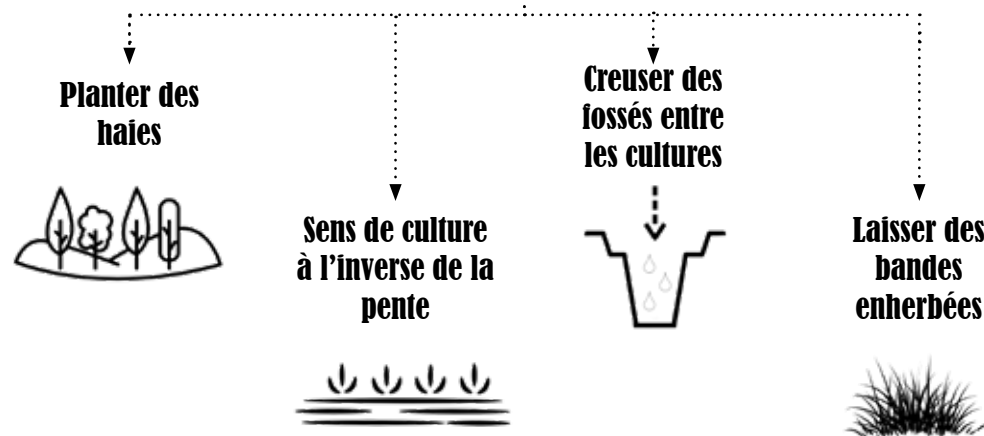
Une coulée de boue à travers les cultures

Est-ce que ma commune est concernée par des problèmes d'érosion ? des coulées de boues, du ravinement ?

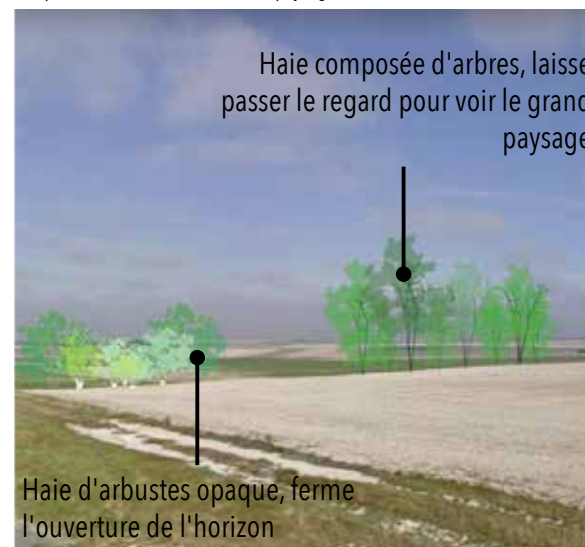


Comment lutter contre l'érosion ?

Les problèmes d'érosion sur un territoire comme celui de la CCMC peuvent être réglés de façon très simple, voici quelques propositions qui tendent à freiner ces problèmes :



L'impact visuel d'une haie dans un paysage ouvert

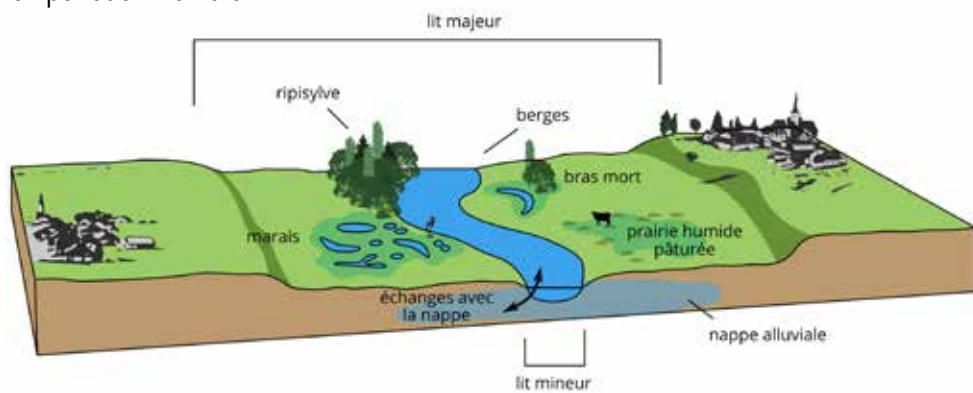


Pour lutter simplement contre ces aléas naturels, l'aménagement et la gestion du paysage jouent un rôle fondamental.

La présence de haies permet de régler des problèmes de mouvement de terrain mais change aussi la vision d'un paysage (il peut le fermer). C'est pourquoi il est impératif de bien prendre en compte les aléas présents, le paysage actuel, le choix de la végétation et de penser à ces évolutions possibles.

Les inondations

La CCMC est sujette aux inondations par la présence de la Marne, la plus grande rivière de France. Malgré la création du Lac du Der en amont comme bassin tampon des eaux de pluies, la Marne a un taux de gonflement très important donnant lieu à des inondations en période hivernale.



© Office International de l'Eau

Pour comprendre les limites de l'eau dans le paysage, il faut regarder le lit mineur et le lit majeur des cours d'eau.

Le **lit mineur** est la partie de la rivière où l'eau s'écoule de façon quasiment continue tout au long de l'année.

À l'inverse, le **lit majeur** est toute la zone potentiellement inondable par la rivière. Ces limites sont lisibles dans le paysage par la présence d'une végétation plutôt hélophyte (qui aime beaucoup l'eau) et par le relief qui change de manière plus stricte.

C'est dans cette zone que l'on peut observer les différentes peupleraies ainsi qu'une végétation assez dense qui contraste avec la plaine agricole dénudée de végétation.

La Marne n'a pas fait semblant cette fois ...



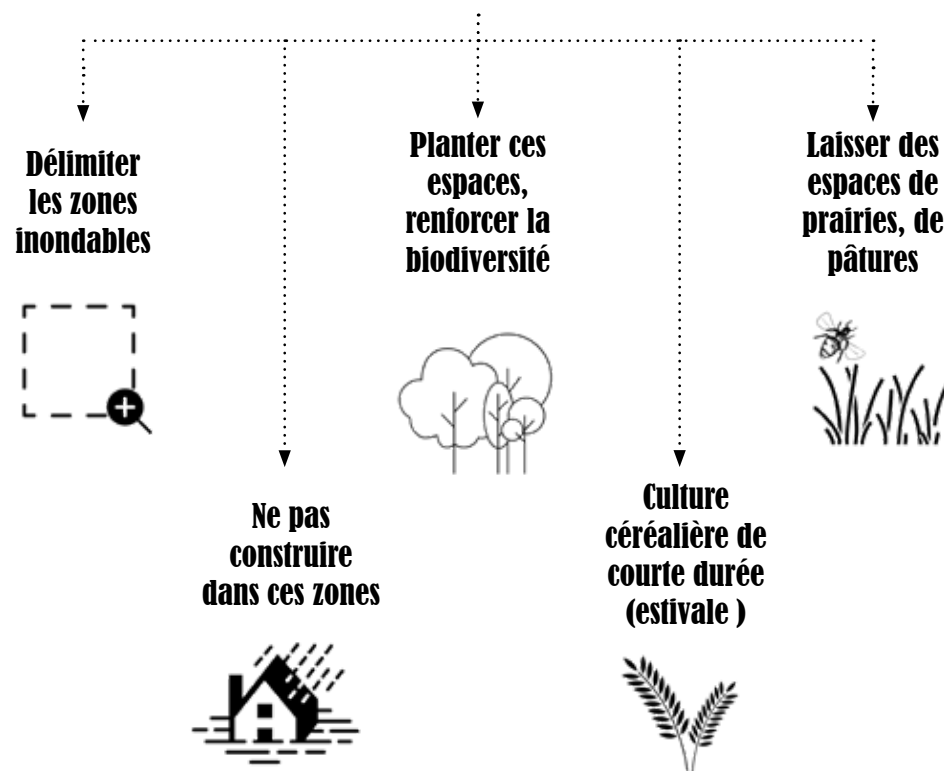
Chepy, février 2020 ©AUDC



Togny-aux-Bœufs, février 2020 ©AUDC

Comment lutter contre les inondations ?

Certains éléments de la nature ne peuvent pas être maîtrisés, c'est le cas de l'eau, surtout à l'échelle d'une puissante rivière comme la Marne. Il n'est pas possible de lutter contre et il faut donc composer le paysage avec cette contrainte et limiter les risques que peuvent causer une inondation. Des Plans de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) existent pour chaque grande rivière ou fleuve. Ils délimitent des zones jusqu'où l'eau peut s'étendre en période de crue. Il est primordial de prendre connaissance de ces zonages pour mieux aménager le paysage.



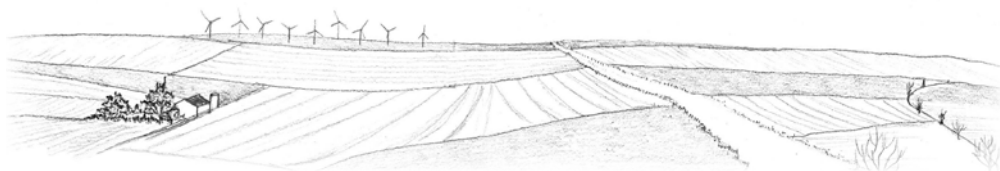
Prendre en compte les risques naturels c'est comprendre le paysage qui nous entoure. Le paysage évolue, change, est bouleversé tout au long de l'année, et les possibles répercussions sur ses changements sont à penser pour valoriser au mieux le paysage, le territoire, les villages, les habitants.

Paysage et évolutions liées à l'Homme

Paysage et activités agricoles

Au sein de la CCMC, on observe un paysage 'de production' qui se compose de grands champs à perte de vue au relief peu accentué.

Ce paysage est la résultante de plusieurs facteurs : les orientations stratégiques européennes, la composition des sols et les améliorations technologiques qui ne cessent d'augmenter les rendements.



Paysage de grandes cultures © Valentin Pinsolles

Au fil du temps, le paysage s'est transformé et adapté aux pratiques agricoles. La trame agricole est composée de parcelles de 10 à 50 hectares en moyenne. Ces grands aplats agricoles présentent peu de végétation (haie, bois, forêt ...).

Ce paysage est totalement soumis à l'évolution temporelle des cultures au fil des saisons.



Intégration des bâtiments agricoles

L'activité agricole est un acteur majeur sur la composition du paysage de la CCMC en raison des grandes étendues de terres cultivées mais aussi par la présence de nombreux bâtiments agricoles (hangars, silos).

En effet, ces bâtiments peuvent être assimilés à des points de repères (landmarks). Ils sont très visibles dans ce paysage plat, visibles à des kilomètres à la ronde pour certains. La prise en compte de ces bâtiments dans le paysage de la CCMC est primordiale pour améliorer l'image du territoire.

État actuel



Évolution possible pour ce paysage



Courtisols, septembre 2020 © AUDC

« On ne voit que ces bâtiments, leur hauteur, taille, couleur se dénotent du paysage »

Planter des arbres pour mieux intégrer les bâtiments agricoles dans le paysage



Paysage et énergie

Les éoliennes

Le territoire de la CCMC est propice au développement de l'éolien pour diverses raisons; le gisement de vent et la disponibilité foncière. En y intégrant les projets autorisés, le territoire comptabilisera dans les prochaines années environ 200 éoliennes. Ces installations transforment le cadre de vie, puis globalement le paysage de manière durable et conséquente (impact visuel, impact auditif, etc.).

Évolution possible pour ce paysage



Coupetz, février 2020 © AUDC

État actuel



Forte présence d'éoliennes sous forme de champs éoliens qui marquent le paysage ouvert de la CCMC © AUDC

« On dirait que les éoliennes ce sont les arbres dans ce paysage »



Les éoliennes dans le paysage nocturne de la CCMC © AUDC

Les lignes électriques

Comme sur tout le territoire national, les lignes électriques rythment le paysage par intervalles réguliers des pylônes à basse, moyenne ou haute tension. Les champs dénudés accentuent la visibilité de ces pylônes.

Les lignes très haute tension à travers champs © AUDC



« C'est très strict avec toutes ces lignes dans le paysage, les fils, les champs ... »



Lignes électriques au milieu des villages © AUDC



Breuvery-sur-Coole



Cernon



Cheppes-la-Prairie



Dampierre-sur-Moivre



Ecury-sur-Coole



Faux-Vésigneul



Moivre



Nuisement-sur-Coole



Omev



Saint-Marin-aux-Champs



Saint-Quentin-sur-Coole



Sogny-aux-Moulins



Chepy

Coupetz

Coupéville

Courtisols

Le paysage des 28 villages

Francheville

Le Fresno

Mairy-sur-Marne

Marson

Pogny

Poix

Saint-Germain-la-Ville

Saint-Jean-sur-Moivre

Somme-Vesle

Togny-aux-Bœufs

Vésigneul-sur-Marne

Vitry-la-Ville

Nos villages dans le paysage

Dans les paysages se dessinent les silhouettes de nos villages. La forme et les aspects de ces silhouettes participent à l'identité de nos territoires. Chaque village a ses particularités mais partage des similitudes avec d'autres villages, ce qui donne un sens de continuité et d'identité territoriale. La CCMC est essentiellement composée de villages de vallée.



Profil type des silhouettes des villages de la CCMC

Exemple type d'une silhouette de village ?



Comment observer une silhouette de village ?

a - les limites :

Quelle est la limite au premier plan de cette silhouette ?
Quelle est sa nature ? De quoi est-elle faite ?



b - La ligne du bâti :

Comment est-elle ? Continue, discontinue ? Voit-on des éléments qui se dénotent ? Existe-t-il une harmonie dans les milieux urbanisés ? Secteur pavillonnaire, bâti ancien ... ?



c - Le végétal qui la compose :

De quel type de plantation s'agit-il ? Des arbres d'alignement ? Des arbres isolés ? Aligner le long d'un axe routier, le long d'un fleuve ...



d - L'arrière plan :

Existe-t-il un arrière plan ? Présence de reliefs, de couleurs qui contrastent avec les couleurs du village ...



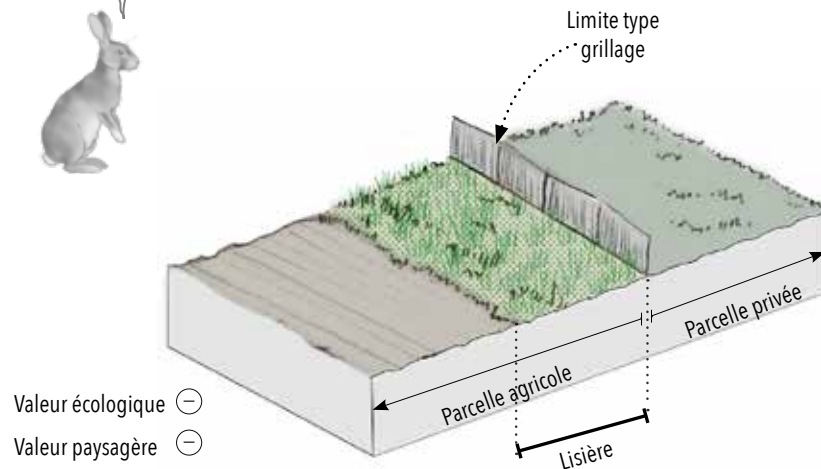
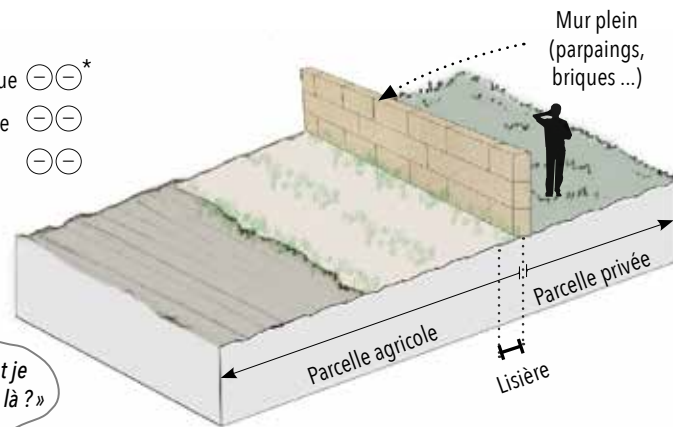
Les lisières urbaines de nos villages

La lisière urbaine correspond à l'espace de transition entre le village et les grands espaces agricoles et naturels. Ces espaces qualifient la silhouette du village et donc participent à l'identité paysagère et territoriale.

Sur le territoire de la CCMC, il existe plusieurs catégories de lisière ; en voici quelques exemples.

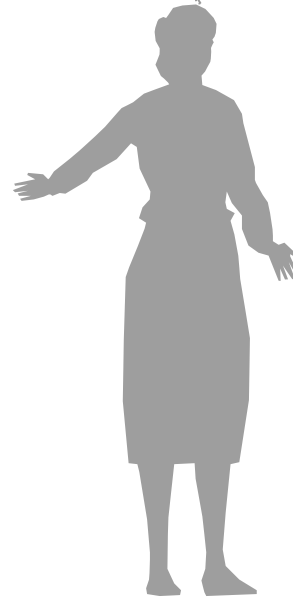
Ces lisières urbaines présentent un grand nombre d'enjeux, naturellement paysagers, mais aussi écologiques. La gestion de ces espaces sera déterminante pour le devenir de nos paysages.

Valeur écologique (–)–^{*}
Valeur paysagère (–)–
Valeur visuelle (–)–

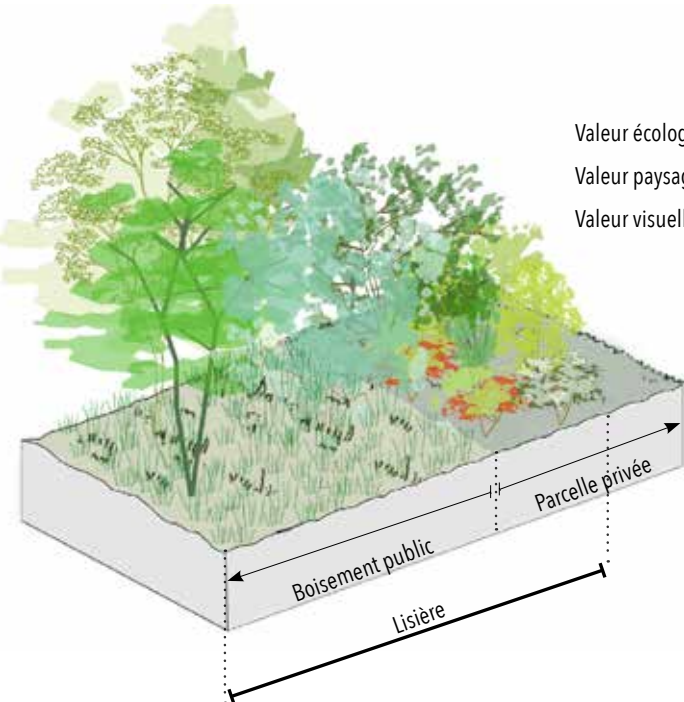
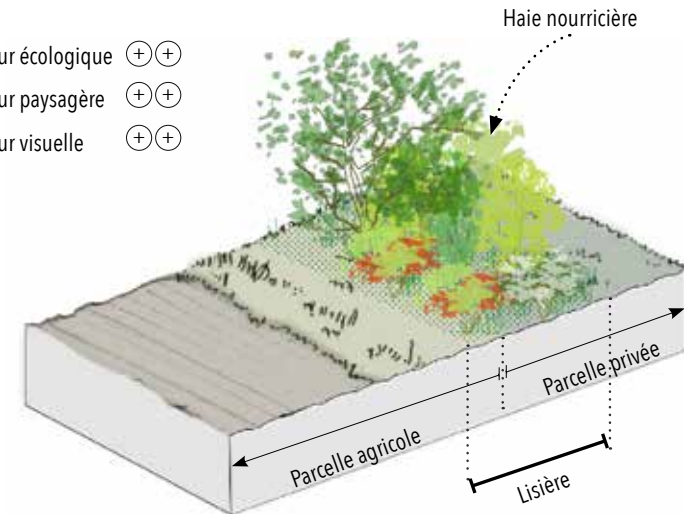


Valeur écologique (–)
Valeur paysagère (–)
Valeur visuelle (–)

« Grâce à cette haie que je viens de planter, les oiseaux vont être contents »



Valeur écologique (+) (+)
Valeur paysagère (+) (+)
Valeur visuelle (+) (+)



Valeur écologique (+) (+)
Valeur paysagère (+) (+)
Valeur visuelle (+) (+)

^{*} Il est donné à titre indicatif un classement plus ou moins qualitatif selon des valeurs écologique, paysagère ou visuelle pour chaque type de lisières
(– – = à améliorer, + + = à conforter).

"Entrez dans nos villages"

Les entrées d'agglomérations, portes d'entrées des villages

L'aspect qualitatif est important ; il définit et valorise le paysage du quotidien, celui que l'on voit tous les jours. La qualité du paysage peut être aussi source d'attractivité (tourisme).

Et tout commence aux portes du village... que ce soit dans le sens de l'entrée ou de la sortie

L'entrée d'un village ...

- donne l'**aspect qualitatif** du village



- peut lui donner une **identité** qui le démarquera des autres villages

- marque le **passage** entre l'espace ouvert agricole et le début du village (changement d'ambiance)



- peut donner des limites claires pour **limiter l'étalement urbain**

Des entrées de villages qualitatives au sein du territoire



Marson © AUDC

Dans certains villages, la présence de la végétation le long des ripisylves permet une fermeture de l'horizon, en opposition à ce paysage ouvert. Cette présence végétale symbolise la présence des cours d'eau.



Côté Somme-Vesle, Courtisols © AUDC

À l'inverse, penser le traitement des villages en orientant la vue vers l'extérieur et donc vers le grand paysage. Valoriser les petites routes végétalisées avec une grande profondeur de champs.

En arrivant dans le village, la présence végétale accompagne et guide. La transition entre l'espace agricole et l'espace bâti est plantée et permet une meilleure intégration des constructions.



Écurey-sur-Coole © AUDC

Dans certains abords de communes, les typologies de constructions, les matériaux ou encore la présence d'un édifice religieux participent à donner une image de conservation pour le village.



Le Fresno © AUDC

Améliorer les entrées de village

Entrée sud du village de Courtisols, depuis la route de Marson © AUDC



État actuel



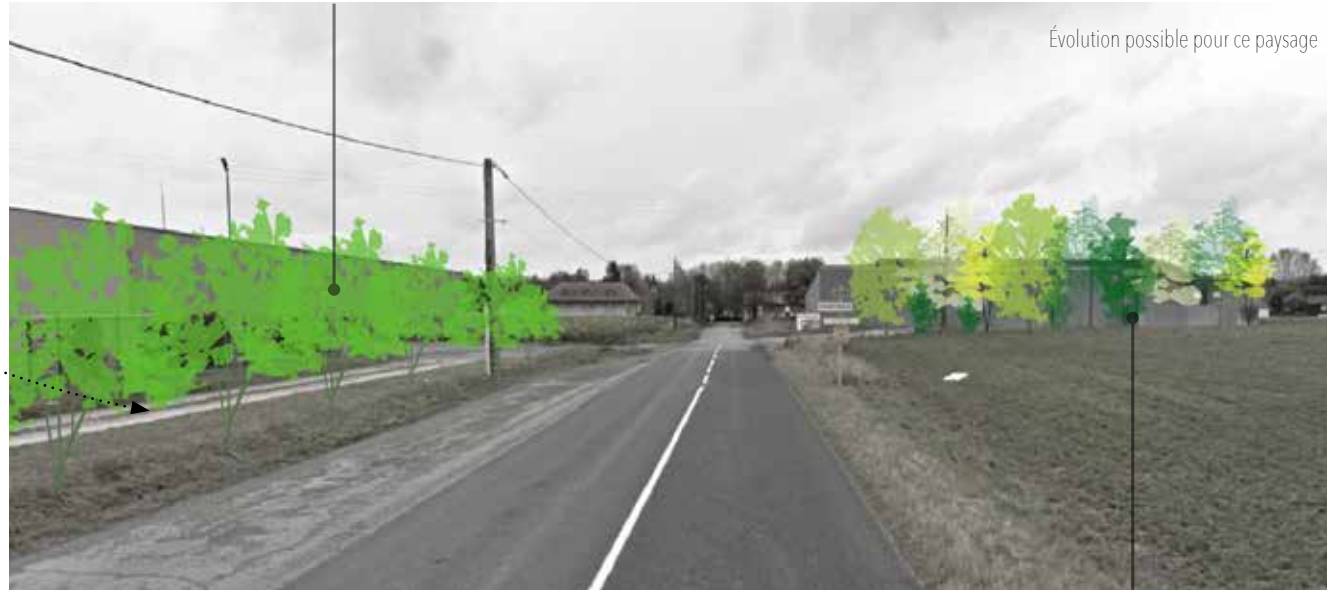
« Je n'ai pas
l'impression de rentrer
dans un village avec ces
gros bâtiments ! »

Entrée est du village de Coupéville, © AUDC



État actuel

Arbres ou arbustes d'alignement
pour guider vers le village



Évolution possible pour ce paysage

Donner une image végétale des villages en opposition à l'activité agricole

Effacer l'image des villages lotissements en arborant
les abords des villages

Valoriser des espaces végétalisés déjà existants



Évolution possible pour ce paysage

Les ambiances urbaines

Les ambiances urbaines sont la résultante de la qualité architecturale des constructions et de leur implantation. En premier constat, les villages de la CCMC sont composés de plusieurs tissus urbains qui dégagent des ambiances urbaines différentes.

Se dégage-t-il des ambiances particulières dans nos villages ? Quelles caractéristiques architecturales seront à préserver ?

Les noyaux anciens



Le bâti ancien est peu présent dans les villages de la CCMC. Généralement on recense l'église et quelques constructions au cœur de village.

De plus, ces constructions sont implantées à l'alignement ou non et forment un front bâti. L'ambiance de ce type de tissu (noyau ancien) est très minérale.

La qualité des matériaux utilisés se différencie des autres tissus urbains.



Les secteurs pavillonnaires



Malgré cette idée de "standardisation", les constructions de ces lotissements présentent des caractéristiques très variables en termes de matériaux, de hauteur, etc.

Contrairement aux ambiances des noyaux anciens et en raison de l'implantation en retrait des constructions, ce sont les clôtures qui jouent un rôle important sur l'ambiance urbaine de ces secteurs. Le traitement des clôtures a donc plus d'impact sur l'ambiance du quartier que les constructions.



Les secteurs mixtes



Dans ces secteurs les typologies architecturales sont mélangées. Des nouvelles constructions se mêlent au bâti ancien. Ce mélange de style peut créer une ambiance (donc une image) confuse du secteur.



Pour améliorer ou préserver les ambiances urbaines, des règles peuvent être inscrites dans les documents d'urbanisme. La qualité des ambiances participe à l'identité du village (et donc à son attractivité).



Les matériaux de constructions

Brique - terre argileuse cuite



Pans de bois ou colombage



Meulière - roche sédimentaire du bassin parisien



Pierre et craie



Les limites de parcelles du bâti pavillonnaire

Les haies végétales



La haie "classique" de Thuya



Une haie libre



Autre haie à tailler



Autre type de haie libre

Les "haies" minérales



Clôture en bois



Mur plein



Mur haut

Grillage



Clôture aluminium/pvc



Mur "brut" ou crépis



Le végétal dans nos villages

Pourquoi le végétal joue un rôle essentiel dans le paysage des villages ?

Le végétal améliore le cadre de vie. Les plantations améliorent le cadre de vie et le rapport avec la nature.



Le végétal augmente l'attractivité. Un traitement paysager des espaces verts peut rendre le village plus attractif et plus visible (label village fleuri).

Le végétal joue un rôle pour la biodiversité. Toutes formes végétales participent au maintien de la nature, ce qui est d'autant plus important pour les communes de la CCMC où le couvert végétal est minoritaire (agriculture intensive) et peu diversifié (label "libellule" à Nuisement-sur-Coole).



Les cordons boisés des villages de la CCMC

La plupart des villages de la CCMC se sont implantés le long des cours d'eau. Ces cours d'eau s'accompagnent de bandeaux boisés qu'il est important de préserver. Les illustrations reportées sur cette double page présentent de manière synthétique les différents espaces végétalisés des villages de la CCMC.

Au fil de l'eau



Ripisylve de la Coole, végétation naturelle les racines dans l'eau, Cernon © AUDC

Le long des routes



Alignement de *Prunus sp* à Cernon pour souligner l'entrée du village © CCMC

« Mon jardin doit créer un lien pour tous les animaux dans ce paysage »



Dans les massifs, les bordures dans les villages

« Pour notre bien-être et celui de nos enfants je veux vivre dans un village végétalisé »



Fleurissement d'un rond-point à Pogny © CCMC

Dans les parcs et les jardins ouverts au public



Le Parc Fleuri, Marson © chalons-tourisme.com



Réaliser des collectifs, mettant les habitants à l'œuvre dans l'intercommunalité.



Aménager autour des petits cours d'eau (Coole, Moivre, Vesle ...).

Un grand nombre de villages de la CCMC sont traversés par un cours d'eau. Ces cours d'eau sont peu accessibles et pourraient être mis plus en valeur.

Certains espaces libres dans les villages pourraient avoir un rôle à jouer dans la mise en place d'un réseau d'espaces verts.

La présence de végétation dans les villages participe à l'embellissement des espaces non bâtis et à l'augmentation de la biodiversité.

Pour contrebalancer la quasi-absence de végétation dans l'espace agricole, l'enjeu des villages de la CCMC est de conforter le patrimoine végétal existant.

Conclusion

Le paysage de la CCMC se compose de deux sous-entités paysagères : les plaines agricoles et les vallées.

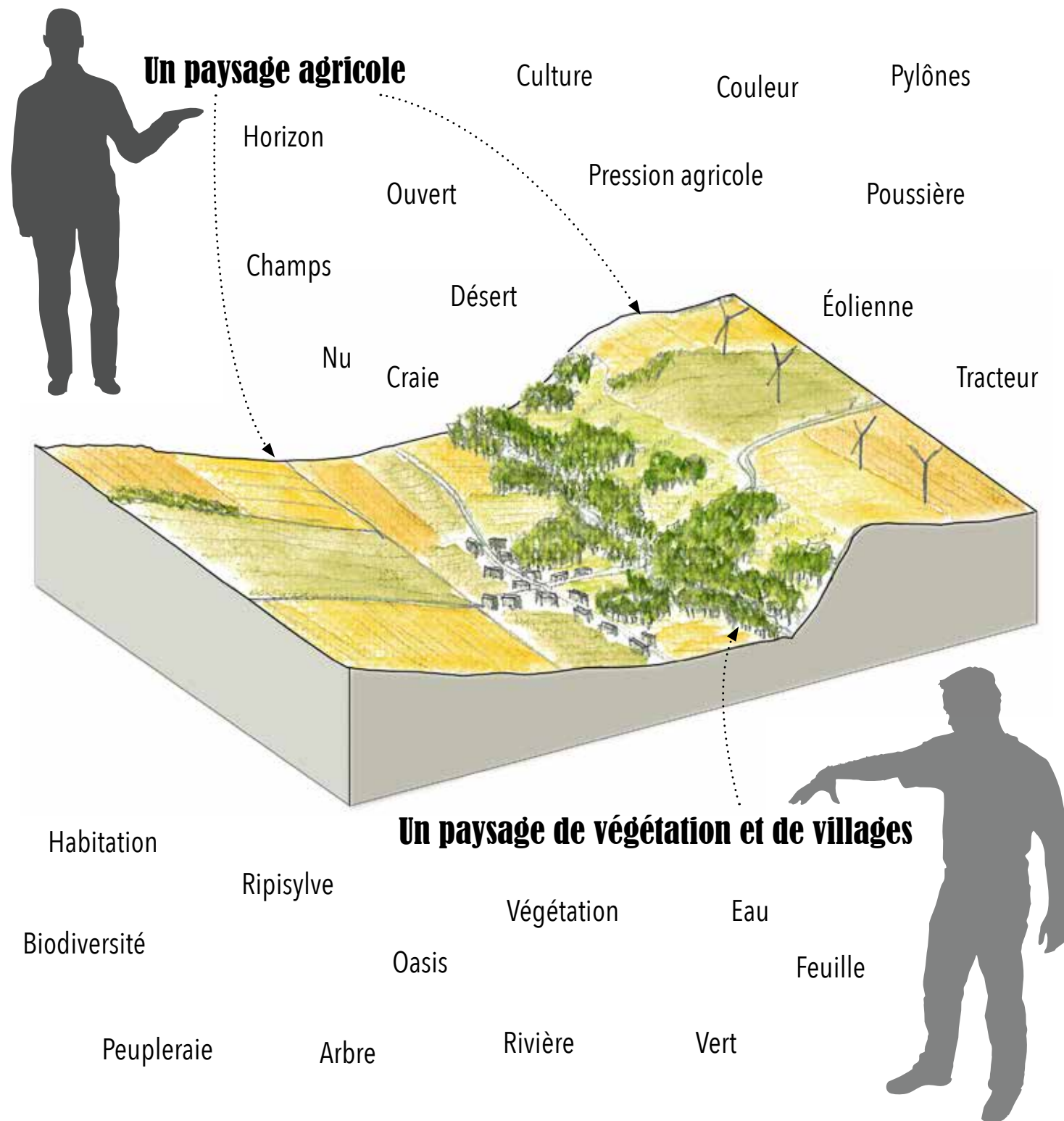
Il est également possible de détailler le paysage de vallée en deux sous-unités :

- le paysage de la vallée de la Marne
- le paysage des petites vallées humides.

Les nuages de mot ci-contre permettent de décrire succinctement les paysages de la CCMC.

Ce qui vous attend...

voir, décrypter, analyser, comprendre les richesses et les faiblesses de votre environnement/votre paysage/votre intercommunalité.



Les grands enjeux du paysage de la CCMC

Préserver les motifs paysagers identitaires

Conserver l'importance de la végétation autour de la Marne et de ses affluents

Renforcer les différentes formations végétales sur le territoire (arbres d'alignement, peupleraies, boisements, haies) qui constituent la trame verte et bleue du territoire

Restaurer les paysages dégradés



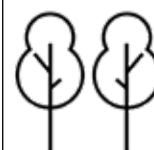
Planter des haies, des bosquets dans les secteurs où il y a des problèmes d'érosion

Requalifier les carrières au terme de leur exploitation pour qu'elles fassent partie de la TVB



Communiquer avec les agriculteurs pour la gestion des abords des parcelles

Aménager les paysages



Souligner les caractéristiques de ce paysage (ligne de crête) tout en conservant l'ouverture de ce paysage qui est un atout

Traiter la question des lisières urbaines entre l'espace agricole et les villages d'un point de vue qualitatif tout en valorisant au mieux la biodiversité



Gérer les abords des villages pour leur donner plus d'identité

Limiter l'étalement urbain et réhabiliter le tissu bâti dégradé



Intégrer les bâtiments agricoles et les points de repère présents dans le paysage

Penser à aménager des lieux de promenades pour rendre plus attractif et visible le territoire de la CCMC



Glossaire et sigles

AUDC51 : Agence d'Urbanisme et de Développement de l'agglomération et du pays de Châlons-en-Champagne.

Bassin versant : Le bassin versant d'une rivière est un espace géographique délimité qui alimente ce cours d'eau. Toutes les eaux de cette zone vont en direction du cours d'eau par simple gravitation.

Biodiversité : La biodiversité englobe la diversité des gènes, des espèces et des écosystèmes. Elle comprend également le fait que ces niveaux interagissent.

Corridor écologique : Les corridors écologiques assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.

DDT : Direction Départementale des Territoires : <http://www.marne.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Prefecture-et-sous-prefectures/Horaires-et-coordonnees/Direction-Departementale-des-Territoires>

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement : <http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr>

ENSAPL : École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille

Érosion : L'érosion est un déplacement de sol ou de matériaux (cailloux, boues ...) sous l'action combinée de la gravité et des éléments naturels tels que le vent, la

pluie et le ruissellement de l'eau.

Haie nourricière : Une haie nourricière est constituée d'essences à vocation fruitière et qui représente un intérêt pour l'alimentation des animaux (baies, fruits ...).

Hélophyte : Une plante hélophyte est une espèce de plante qui aime beaucoup l'eau et qui en a besoin pour se développer.

Landmark : La traduction littérale = point de repères. Il représente un point d'appel visuel dans le paysage.

Ligne de crête : Une ligne de crête est une ligne formée par les points hauts dans le relief.

Ligne de talweg : Une ligne de talweg est une ligne imaginaire formée par les points bas dans la vallée, souvent par le lit de la rivière.

Monospécifique : Une plantation monospécifique est une plantation qui ne comprend qu'une seule espèce.

NGF : Le Nivellement Général de la France indique les points de hauteurs du relief sur le territoire par rapport au niveau de la mer. Le référentiel français étant le port de Marseille.

Ex : 155.0 NGF, veut dire que le lieu possède une hauteur de 155m par rapport au niveau de la mer.

Paysage alluvionnaire : Un paysage alluvionnaire est un paysage lié à la présence d'alluvions. Ce sont des dépôts charriés par les eaux. Un paysage alluvionnaire

est en lien avec les cours d'eau.

PCE : Un Paysagiste Conseil d'État : <http://www.paysagistes-conseils.org>

Peupleraie : Une peupleraie est une plantation monospécifique de peupliers.

Pinède : Une pinède est une plantation monospécifique de pins.

PNR : Parc Naturel Régional (PNRMR - Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims) : <https://www.parc-montagnedereims.fr>.

Les PNR concernent des territoires à l'équilibre fragile, au patrimoine naturel et culturel riche et menacé, faisant l'objet d'un projet de développement, fondé sur la préservation et la valorisation du patrimoine.

Réseau viaire : Le réseau viaire est le réseau relatif à l'espace circulé (routier).

Réservoirs de biodiversité : Les réservoirs de biodiversité sont des espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie (alimentation, reproduction, repos) et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement. Ce sont des espaces pouvant abriter des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent, et susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces.

Ripisylve : La ripisylve est la végétation le long des cours d'eau qui permet le maintien naturel des berges.

Savart : Le savart est une formation végétale en Champagne de steppes herbeuses.

Site Natura 2000 : Le réseau Natura 2000, constitué d'un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe.

Trame verte et bleue : La Trame Verte et Bleue (TVB) est un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE) ainsi que par les documents de planification de l'État, des collectivités territoriales et de leurs groupements.

Topographie : La topographie est l'étude du relief d'un territoire.

ZNIEFF 1 & 2 : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique. Il s'agit d'un inventaire national recensant les secteurs de plus grand intérêt écologique.



AGENCE D'URBANISME
ET DE DÉVELOPPEMENT
DE L'AGGLOMÉRATION ET DU PAYS
DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

